**Mesdames et Messieurs directrices et directeurs d'école,**

La procédure de demande d’assistants de langue est désormais, et depuis 2022, uniquement gérée par la [plateforme ADELE](https://assistants.france-education-international.fr/), et est entièrement dématérialisée.

Le détail des instructions données ci-dessous peut être retrouvé dans le tutoriel pour établissements et professeurs mis à disposition par France Education international : <https://www.france-education-international.fr/document/adeletutoetablissements>

**1-Inscription des écoles sur la plateforme ADELE**

**Pour les écoles qui ne l’ont pas fait l’année dernière, et uniquement pour les établissements ne possédant pas encore de compte, il faut procéder à la demande de création sur ADELE** (puis inviter les professeurs accueillant un assistant à le faire également – voir ci-dessous point 2).

Pour accéder au formulaire de création de l'école : <https://assistants.france-education-international.fr/CreationCompte/Etablissement>

La demande sera vérifiée par le rectorat : cela peut prendre un peu de temps. Vous recevrez un courriel pour créer votre mot de passe lorsque la demande aura été acceptée.

**Nous vous rappelons les vigilances suivantes lors de la demande de création de compte**:

- Il est impératif de créer le compte avec l'**adresse email générique de l'établissement**  sur le modèle :  ce.rne@ac-lyon.fr   et ce dès le paragraphe intitulé "information de l'administrateur" où le mail demandé est le mail générique de l'établissement. **Ne surtout pas renseigner une adresse nominative**, votre inscription serait refusée.

- **Ne pas redemander de création de compte avec une seconde adresse si le compte est déjà créé**, **c'est-à-dire si la plateforme signale que l'adresse générique est déjà utilisée**.

**2-Inscription des professeurs-référents sur ADELE**

L'inscription des professeurs-référents sur ADELE peut se faire **après que l'inscription de leur établissement a été validé par le rectorat.**

Pour accéder au formulaire d'inscription des professeurs : [**https://assistants.france-education-international.fr/CreationCompte/Professeur**](https://assistants.france-education-international.fr/CreationCompte/Professeur)

De même, il est impératif pour les professeurs de s'inscrire avec une adresse académique et non personnelle.

**L'inscription des professeurs-référents devra cette fois être validée par l'école** (une notification sera reçue à chaque inscription à l'adresse de courriel liée au compte de l'établissement).

**Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription sur ADELE, et la création du professeur référent ne correspondent pas encore à la demande de poste d'un assistant de langue**.

A partir du mois de janvier, il vous faudra procéder aux demandes poste. Cela vous sera signalé par mail ultérieurement.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes informations complémentaires.

Bien cordialement,

Pour la Drareic de Lyon